

**VILLE DE CARLETON-SUR-MER
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ D'AVIGNON**

Procès-verbal de la réunion extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Carleton-sur-Mer tenue le 10 mai 2011, 20 h, à la salle Lavoie-St-Laurent de l'hôtel de ville.

**Présences : MM. Jean-Guy Cyr
Donald Falardeau
Raymond Deslauriers
Lauréat Plante
Normand Parr
Mme France Leblanc**

Monsieur Denis Henry, maire, préside la réunion.

11-05-184 LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil municipal, tous présents, renoncent à l'avis de convocation publique et accepte d'ajouter deux points à l'ordre du jour de la présente réunion.

Il est PROPOSÉ par : M. Lauréat Plante
Et résolu à l'unanimité

QUE l'ordre du jour de la réunion extraordinaire soit accepté en y ajoutant les points suivants :

- ✓ Golf de Carleton – Achat d'équipements (véhicule utilitaire et pulvérisateur);
- ✓ Présentation des états comparatifs des revenus et des dépenses.

11-05-185 ACHAT DE MATÉRIEL – PROLONGEMENT DE LA RUE CAP-FERRÉ ET AUTORISATION DES TRAVAUX

11-05-185.1 CONTRAT À LA FIRME BÉTON PROVINCIAL – PROLONGEMENT DE LA RUE CAP-FERRÉ

Il est PROPOSÉ par : M. Donald Falardeau
Et résolu à l'unanimité

De prolonger la rue Cap Ferré sur une distance d'environ 90 mètres de manière à terminer la phase II du développement.

D'autoriser l'achat d'accessoires pour la somme de 11 187,66 \$, plus taxes applicables, à la firme Béton Provinciale conformément à leur soumission.

QUE monsieur Karl Leblanc, directeur des travaux publics, soit autorisé pour la signature de ce contrat.

11-05-185.2 CONTRAT À LA FIRME WOLSELEY (GROUPE AQUEDUC) – PROLONGEMENT DE LA RUE CAP-FERRÉ

Après avoir pris connaissance de la liste ci-dessous des soumissionnaires pour le prolongement de la rue Cap-Ferré à Carleton-sur-Mer :

SOUSSIONNAIRES	MONTANT AVANT TAXES
Réal Huot inc.	23 092,02 \$
Emco Corporation, produits municipaux	23 311,00 \$
Wolseley, Groupe Aqueduc	22 639,98 \$

Il est PROPOSÉ par : M. Donald Falardeau
Et résolu à l'unanimité

QUE le contrat concernant le prolongement de la rue Cap-Ferré pour des items de tuyauterie soit donné à la firme Wolseley, Groupe Aqueduc, au montant de 22 639,98 \$, taxes applicables.

QUE les travaux seront financés par le règlement 2006-80 jusqu'à 54 509 \$ et par le budget de fonctionnement de la ville pour la somme de 26 266 \$.

QUE monsieur Karl Leblanc, directeur des travaux publics, soit autorisé pour la signature de ce contrat.

11-05-186 DEMANDE DE L'HOTELLERIE BAIE-BLEUE – TOUR DE CALÈCHE – PROJET PILOTE

Il est PROPOSÉ par : M. Raymond Deslauriers
Et résolu à l'unanimité

QUE le conseil municipal autorise un droit de passage à l'Hostellerie Baie Bleue en partenariat avec l'entreprise Natur'Equestre de Carleton-sur-Mer afin de permettre des tours organisés de calèche en bordure de l'Avenue du Parc et de la route du Camping pour la période qui s'échelonne du 24 juin 2011 au 24 septembre 2011.

QUE cette autorisation soit conditionnelle à ce que les barrières sur la balade soient barrées de nouveau à chaque passage et que les organisateurs de cet activité nous présente une preuve d'assurance responsabilité civile d'un montant de 1 000 000 \$ pour la tenue de cet activité.

QUE l'entreprise Natur'Equestre de Carleton-sur-Mer doit obtenir, au préalable, l'autorisation du droit de passage sur la route 132 du ministère des Transports.

11-05-187 DEMANDE DE MAXIMUM 90

Ce dossier est porté à l'étude.

11-05-188 CONSERVATION – CIMETIÈRE STEWART (SECTEUR SAINT-OMER)

CONSIDÉRANT le caractère patrimonial du Cimetière Stewart

Il est PROPOSÉ par : M. Raymond Deslauriers
Et résolu à l'unanimité

De mandater Me Caroline Asselin, directrice générale et greffière, et M. Pascal Alain, directeur du Service des loisirs, de la culture et du tourisme, afin d'effectuer les démarches nécessaires à la sauvegarde et à l'amélioration du Cimetière Stewart à Saint-Omer.

Il est également résolu d'autoriser Me Caroline Asselin, directrice générale et greffière, et M. Pascal Alain, directeur du Service des loisirs, de la culture et du tourisme, pour la signature des demandes de subventions pertinentes dans ce dossier.

11-05-189 COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME – RÉUNION TENUE LE 9 MAI 2011

Il est PROPOSÉ par : M. Lauréat Plante
Et résolu à l'unanimité

D'accepter les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme consignées au procès-verbal de la réunion qui s'est tenue le 9 mai 2011.

11-05-190 GOLF DE CARLETON – ACHAT D'ÉQUIPEMENTS (VÉHICULE UTILITAIRE ET PULVÉRISATEUR)

Il est PROPOSÉ par : M. Normand Parr
Et résolu à l'unanimité

QUE le conseil municipal autorise l'achat d'un véhicule utilitaire et d'un pulvérisateur pour le golf de Carleton au montant de 19 000 \$, financé par le fonds de roulement sur une période de cinq (5) ans.

Il est également résolu que ce montant de 15 000 \$ fait partie de la contribution de la Ville de Carleton-sur-Mer prévue au protocole d'entente.

11-05-191 PRÉSENTATION DES ÉTATS COMPARATIFS DES REVENUS ET DES DÉPENSES

Il est PROPOSÉ
Et résolu à l'unanimité

QUE mention est faite à l'effet que monsieur André Allard, trésorier, a présenté un état des comparatifs des revenus et des dépenses conformément à l'*article 105.4 de la Loi sur les Cités et Villes*.

11-04-192 PÉRIODE DE QUESTIONS

Il y avait une personne dans la salle et il n'y a pas eu de questions.

11-04-192 LA LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À 20 h 19, monsieur Raymond Deslauriers propose de lever la réunion.

Accepté.